

Améliorer le profil ESG de vos investissements à haut rendement

**60 seconds with the
portfolio manager***

* 60 secondes avec le gérant



JANVIER 2025

**Cette communication publicitaire est destinée
aux investisseurs non-professionnels.**



Thomas Joret

Deputy Head of High Yield & Credit Arbitrage



Vincent Compiègne

Deputy Global Head of ESG Investments & Research



Jean-Claude Tamvakis

Senior Portfolio Manager



Nicolas Jullien

CFA, Global Head of Fixed Income, Member of the Executive Committee

Pour l'équipe de gestion de la stratégie Global High Yield, constituée de Thomas Joret, Jean-Claude Tamvakis et Nicolas Jullien, associé leur 20 ans d'expertise en investissement en obligations à haut rendement avec celle de l'analyse ESG (Environnementale, Sociale & Gouvernance), représentée par Vincent Compiègne, peut s'avérer une véritable valeur ajoutée pour identifier les opportunités et risques extra-financières des entreprises.

Pourquoi avez-vous lancé une stratégie en investissement durable en obligations à haut rendement ?

Une prise de conscience croissante de certaines questions ESG a eu lieu au sein de la communauté des investisseurs, dont certains membres tournent désormais le dos aux objectifs purement financiers pour s'intéresser à l'impact des facteurs ESG.

Dans l'univers du marché du haut rendement, nous pensons que la gouvernance joue un rôle important au moment de l'évaluation des émetteurs. Il s'agit même d'un élément décisif de notre processus d'investissement depuis le lancement de notre toute première stratégie à haut rendement en 1999. En lançant cette nouvelle stratégie, nous avons voulu faire un pas de plus en intégrant des facteurs environnementaux et sociaux à notre processus d'investissement.

Depuis plus de 20 ans, Candriam est un pionnier de l'investissement durable et du haut rendement.

L'association des deux équipes permet d'intégrer les facteurs ESG à chaque étape du processus d'investissement.

Quelle est l'approche de votre stratégie ESG⁽¹⁾ ?

Notre approche repose sur une recherche fondamentale et financière complète de chaque émetteur, associée à un style de gestion actif et de fortes convictions, afin de profiter des inefficiences du marché haut rendement. Notre processus de sélection obligataire repose sur l'analyse de leurs fondamentaux et donne priorité aux titres de notation supérieure (B-/B3). Nous cherchons des sociétés de qualité aux fondamentaux robustes dans les secteurs résistants, les activités de niche et parmi les influenceurs des cours. Nous excluons les valeurs financières, car nous les pensons trop sensibles aux questions politiques et réglementaires, et nous leur préférons les créances d'entreprises, sensibles aux risques opérationnels.

Nous associons notre philosophie du haut rendement à une analyse ESG⁽²⁾ n'acceptant que les émetteurs considérés comme « Best-in-Universe⁽³⁾ », c'est-à-dire les entreprises affichant un profil avec les meilleures pratiques durables. Nous croyons à l'engagement actif et à la responsabilité et nous entretenons un dialogue continu⁽⁴⁾ et croissant avec ces sociétés.

Comment fonctionne l'analyse ESG ?

Notre équipe interne d'analyse ESG établit des scores ESG selon une méthode exclusive, qui détermine la qualité des émetteurs du point de vue ESG. Pour définir notre univers investissable, chaque émetteur est

60 SECONDS WITH THE FUND MANAGER

(1) Nous ne prenons en compte que les secteurs qui ne sont pas exclus par la « Candriam Exclusion Policy ». Ce document peut être consulté sur <https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/>.

(2) L'analyse ESG décrite ci-dessus pour les obligations est appliquée à au moins 90 % des investissements de la stratégie à l'exclusion des dépôts, des liquidités et des dérivés sur indices.

(3) "Best in universe" est une démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

(4) Pour de plus amples détails sur notre politique de dialogue et de vote, veuillez-vous référer à nos documents de référence se trouvant sur notre site internet.



évalué selon une analyse normative, une exclusion des entreprises qui ne respectent pas les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que celles dont les activités sont controversées telles que l'armement, le tabac, le charbon thermique et autres activités que nous considérons « non durables », et une double approche exclusive :

- parties prenantes : c'est-à-dire qui analyse la capacité des sociétés à mettre en place une stratégie favorisant les bonnes pratiques ESG aux niveaux opérationnel et managérial.
- activités économiques de l'entreprise : c'est-à-dire qui identifie les entreprises les plus avancées pour apporter des solutions aux grands défis du développement durable (changement climatique, surexploitation des ressources, évolution démographique...).

Ces scores ESG sont fondés sur la capacité des sociétés à créer de la valeur par l'intégration de facteurs ESG de durabilité dans leurs processus managériaux financiers et d'exploitation.

Notre objectif est d'investir dans les émetteurs ayant un fort impact positif sur la société, c'est-à-dire les entreprises recourant aux meilleures pratiques ESG et contribuant le plus à l'économie, à l'environnement et à la société.

Nous intégrons les critères extra-financiers à notre analyse de crédit en utilisant, par exemple, notre analyse ESG macro interne pour évaluer l'exposition de l'entreprise aux principaux défis de durabilité et mesurer sa capacité à prendre en compte les intérêts des actionnaires dans sa stratégie à long terme. La considération des actionnaires influe sur notre processus de recommandation et donc sur notre évaluation de la valeur relative de ses obligations par rapport à celles de ses pairs.

Pourquoi investir dans des obligations d'investissement durable ?

Le raisonnement derrière l'investissement durable est simple, mais puissant : les activités d'une société sont sources à la fois d'opportunités et de risques. Cependant, elles ne peuvent pas toutes être pleinement évaluées uniquement à l'aide de données financières traditionnelles. C'est là qu'entre en jeu l'analyse ESG.

Les obligations ont un rapport risque-rendement asymétrique, avec un potentiel haussier limité, mais un potentiel baissier considérable, notamment en raison du risque de dégradation de leur notation financière («downgrade»). L'analyse des questions ESG est

importante si la totalité de l'éventail de risques pouvant affecter la capacité de l'émetteur à rembourser ses dettes est bien comprise. De mauvaises pratiques ESG peuvent mener à des inefficiences, à des perturbations opérationnelles, à des litiges et à une détérioration de la réputation, susceptible d'impacter la capacité de l'émetteur à rembourser ses dettes.

À qui convient cette stratégie ?

Il devient clair qu'un nombre croissant d'investisseurs placent leurs considérations d'ordre ESG au cœur de leurs décisions d'investissement.

Les stratégies ESG fournissent aux investisseurs une approche de placement différente. Au-delà des critères purement financiers, les stratégies ESG procurent aux investisseurs d'autres critères sur lesquels évaluer la responsabilité et la durabilité d'une entreprise. Pour un investisseur institutionnel recherchant un moyen durable et responsable d'investir dans le long terme, les stratégies ESG de haut rendement peuvent donc constituer une solution.

Cette stratégie séduit les investisseurs qui ont appliqué des critères ESG à leurs portefeuilles d'actions et souhaitent faire de même avec leurs portefeuilles d'obligations. Elle répond particulièrement aux besoins des investisseurs opérant dans des juridictions où ils doivent rendre compte de l'impact de leur investissement durable. Cette obligation existe déjà dans certains pays et devrait se diffuser en raison de l'accord de Paris sur le changement climatique. Les investisseurs subissent en outre une pression croissante de la société civile pour qu'ils divulguent et réduisent leur impact carbone.

Cette stratégie pourrait-elle surperformer les stratégies d'obligations à haut rendement ?

La performance est elle aussi, bien sûr, une question essentielle pour les investisseurs. La stratégie de haut rendement de Candriam intègre l'alpha de notre méthode de sélection selon des critères ESG et celui de notre processus d'analyse des fondamentaux.

En raison de l'approche ESG adoptée, la stratégie affiche une surpondération géographique sur le segment haut rendement Européen ainsi qu'une absence d'exposition au secteur de l'Énergie par rapport à un univers global haut rendement traditionnel. La performance de la stratégie dépendra en grande partie des comportements de marché, de manière similaire aux stratégies plus traditionnelles.

Par exemple, à tout moment, c'est le secteur des activités pétrolières qui peut fortement surperformer les autres secteurs. Notre stratégie, qui exclut les sociétés pétrolières, est alors susceptible de sous-performer. Mais nous pensons qu'avec le temps, l'impact de la bonne gouvernance, et la prise de conscience par les entreprises de leur impact sur la société leur permettront potentiellement de surperformer.

Les principaux risques de la stratégie sont :

• Risque de perte en capital :

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi dans la stratégie concernée; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

• Risque de taux d'intérêt :

Une variation des taux (qui peut notamment découler de l'inflation) peut entraîner des risques de pertes et faire baisser la performance de la stratégie (en particulier lors de hausse des taux si la stratégie a une sensibilité aux taux positive et lors de baisse des taux si la stratégie a une sensibilité aux taux négative). Les obligations à long terme (et les produits dérivés y relatifs) sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêts. Une variation de l'inflation, c'est-à-dire une augmentation ou une diminution générale du coût de la vie, est un des facteurs pouvant impacter les taux.

• Risque de crédit :

Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie. Ce risque inclut le risque d'évolution des spreads de crédit et le risque de défaut. Certaines stratégies peuvent être exposés au marché du crédit et/ou à certains émetteurs en particulier dont les cours vont évoluer en fonction de l'attente que le marché se fait de leurs capacités de remboursement de leur dette. Ces stratégies peuvent également être exposées au risque de défaut d'un émetteur sélectionné,

soit son impossibilité à honorer le remboursement de sa dette, sous forme de coupons et/ou du principal. Selon que la stratégie est positionnée positivement ou négativement sur le marché du crédit et/ou certains émetteurs en particulier, un mouvement respectivement à la hausse ou à la baisse des spreads de crédit, voire un défaut, peut impacter négativement la performance. Lors de l'évaluation du risque de crédit d'un instrument financier, la Société de Gestion ne se fierait, en aucun cas, uniquement aux notations externes.

• Risque lié à l'investissement ESG :

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam. Ces hypothèses sont émises selon des modèles de notation ESG propres à Candriam dont la mise en œuvre nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée. La disponibilité, la qualité et la fiabilité de ces données peuvent varier, et donc impacter les notes ESG de Candriam.

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques sont disponibles dans les documents réglementaires.



Plus d'infos sur nos stratégies
et leur profil de risque sur :

www.candriam.fr

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/sfdr/>